

# Achats périodiques par sommes fixes en une étape Mackenzie

Questions et réponses



MACKENZIE  
Placements

## 1. Quelles sont les différences entre le « service APSF » et le « service APSF en une étape » de Mackenzie?

|                           | Service APSF Mackenzie   | Service APSF en une étape Mackenzie  |
|---------------------------|--|--|
| Administration            | Papier. Un formulaire d'adhésion doit être soumis  | Solution à guichet unique; aucun formulaire d'adhésion requis; établissement automatique en fonction du code de fonds utilisé pour la transaction initiale |
| Options de placement      | Peut être établi pour n'importe quel fonds Mackenzie et mode de souscription                               | Limité au groupe de fonds cibles dans les Séries A et F. Voir la <a href="#">Liste des fonds admissibles</a> pour les détails.                             |
| Fréquence des placements  | Peut se dérouler sur 3, 6, 9 ou 12 mois avec fréquence hebdomadaire, aux deux semaines ou mensuelle        | Hebdomadaire sur une base annuelle. 1/52 du placement initial est automatiquement transféré chaque semaine pendant 52 semaines.                            |
| Placement initial minimum | Placement initial de 500 \$  | Placement initial de 1 000 \$ pour chaque nouvelle opération d'établissement   |
| Commission de suivi       | La commission de suivi est calculée sur l'actif investi dans le fonds du marché monétaire au taux standard | L'actif donne droit à des commissions de suivi sur le fonds cible et le mode de souscription dès le premier jour   |
| Raison d'investir         | Souplesse  | Automatisation   |

## 2. Quels sont les fonds cibles offerts dans le cadre du service APSF en une étape?

Les fonds admissibles sont en Série A avec frais d'acquisition, frais de rachat et frais modérés 3, et en Série F. Veuillez consulter la [liste des fonds admissibles](#) pour les codes de fonds disponibles.

Pour la série A, lorsqu'un investisseur devient admissible aux Solutions Patrimoine privé de Mackenzie (100 000 \$ d'actifs du ménage auprès de Mackenzie), le système met automatiquement à jour le code du fonds cible pour celui du fonds en série PW, de sorte que le service APSF se poursuive dans la série Patrimoine privé.

## 3. Un investisseur peut-il établir un programme APSF en une étape dans plusieurs fonds cibles?

Oui. L'investisseur doit répartir ses achats périodiques entre plusieurs fonds cibles. Chaque placement doit être effectué dans un code de fonds distinct qui correspond au fonds cible et au mode de souscription souhaités.

## 4. Comment les commissions de vente et de suivi sur l'actif investi dans le fonds de départ sont-elles déterminées?

Les commissions de vente et de suivi payables aux conseillers sont établies en fonction des commissions de vente et de suivi payables pour le fonds cible et le mode de souscription choisis. Par exemple, un placement dans le Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie (série DA), dont le fonds cible est le Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy avec frais de rachat, générerait une commission de vente de 5,00 % et une commission de suivi 0,50 %.

Pour la série DF, il n'y a aucune commission de vente ou de suivi.



## **5. Quel est le fonds de départ?**

- Le Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie, série DA, est le fonds de départ pour les fonds cibles en série A.
- Le Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie, série DF, est le fonds de départ pour les fonds cibles en série F.

## **6. Comment le revenu accumulé dans le fonds de départ est-il versé?**

Le revenu accumulé dans les séries DA et DF est versé dans le fonds de départ qui est ensuite versé, le jour ouvrable suivant, dans le fonds cible. Les versements depuis la série DA et le fonds de départ se font mensuellement. Les versements depuis la série DA et le fonds de départ se font mensuellement.

## **7. Quels seront les avis d'exécution émis pour le service APSF en une étape?**

Un avis d'exécution sera émis pour le placement initial dans le fonds de départ et le premier échange dans le fonds cible.

## **8. Si un investisseur désire mettre fin au programme avant la fin de la durée de 52 semaines, quelles sont ses options?**

Si un investisseur désire mettre fin au programme de placement APSF en une étape avant la fin de la durée de 52 semaines, il peut :

- Échanger la totalité du solde résiduel du fonds de départ dans le fonds cible
- Échanger la totalité du solde résiduel du fonds de départ dans un autre fonds Mackenzie
- Échanger la totalité du solde résiduel du fonds de départ dans un nouveau programme APSF en une étape qui sera en vigueur pendant les 52 semaines suivantes
- Racheter la totalité du solde résiduel du fonds de départ

## **9. Les échanges ou rachats partiels depuis le fonds de départ sont-ils permis?**

Des échanges et des rachats partiels des séries DA et DF sont possibles, mais ils peuvent raccourcir la durée de votre période initiale de 52 semaines dans le cadre du service APSF en une étape.

## **10. Une pénalité sera-t-elle imposée si la totalité du solde résiduel du fonds de départ est rachetée?**

Non, il n'y aura aucune pénalité en tant que telle, sauf s'il a été déterminé que l'investisseur effectué des « opérations à court terme inappropriées » (si le rachat est effectué dans les 30 jours suivant l'achat initial) ou des « opérations à court terme excessives », tel que décrit dans le prospectus de Mackenzie. Tous frais à payer suivant le rachat de la totalité du solde résiduel du fonds de départ sont fonction du mode de souscription selon lequel le placement initial a été effectué.

## **11. Un investisseur peut-il choisir un fonds cible différent avant la fin du programme de placement de 52 semaines?**

Pas au sein du même programme APSF. Pour choisir un autre fonds cible, l'investisseur doit d'abord racheter la totalité du solde résiduel du fonds de départ et établir un nouveau programme APSF en une étape en faisant un échange dans le code de fonds qui correspond à l'autre fonds cible choisi. Un nouveau programme APSF de 52 semaines sera mis en œuvre à ce moment-là.



## **12. Des frais de négociation à court terme s'appliquent-ils sur les sommes automatiquement transférées dans les fonds cibles?**

Non, il n'y a pas de frais de négociation à court terme associés aux transferts réguliers dans les fonds cibles.

## **13. Un programme de prélèvements automatique (PPA) peut-il être établi pour les fonds dans le cadre du programme APSF en une étape?**

Non. Les achats faits dans un fonds de départ dans le cadre du programme APSF peuvent être effectués sur le réseau FundServ ou directement par envoi postal ou télécopieur à Placements Mackenzie.

### **Adresse postale :**

180 Queen St. W, Toronto, ON, M5V 3K1

### **Télécopieur :**

1-866-766-6623

**Réservé aux conseillers.** Aucune partie des renseignements contenus aux présentes ne peut être reproduite ou distribuée au public, car ces renseignements ne sont pas conformes aux normes applicables sur les communications de vente à l'intention des investisseurs. Placements Mackenzie ne sera tenue aucunement responsable de tout conseiller qui communiquera ces renseignements aux investisseurs.

Les placements dans les fonds communs peuvent donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et leur rendement antérieur peut ne pas se reproduire.

Le contenu de ce document (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'assurer son exactitude et son intégralité, nous ne sommes aucunement responsables de son utilisation.